

AUTORISATION PARENTALE - CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE 2022-2023

Obligatoire pour les candidats mineurs

Cette autorisation doit être jointe au formulaire de candidature

Je soussigné(e) :

Domicilié(e) au :

Autorise mon fils, ma fille :

A siéger et participer au Conseil Consultatif de la Jeunesse 2022-2023 ainsi qu'aux différentes réunions durant son mandat.

Date et signature du représentant légal